

Le Pouliguen

mag



Enfance-Jeunesse :
l'avenir



DÉCEMBRE 2014

Échanges élus-habitants

Vous avez une remarque, une idée, une question ?

N'hésitez pas en discuter avec les élus.

Toute l'année, de multiples formes d'échanges sont possibles.



■ Les rencontres sans rendez-vous

Chaque premier et dernier vendredi du mois, les élus tiennent une permanence en centre-ville. Vous pouvez ainsi venir échanger librement et facilement.

Prochaines permanences : vendredis 5 et 26 décembre 2014, vendredis 2 et 30 janvier 2015 - 19 rue Général Leclerc

■ Les rendez-vous personnalisés

Besoin d'aborder un sujet plus en profondeur ? Vous pouvez prendre rendez-vous avec un élu. En appelant la mairie, vous serez guidés vers celui qui saura le mieux vous répondre. Si les horaires de permanences ne coïncident pas avec les vôtres, des solutions seront trouvées.

Pour prendre rendez-vous avec un élu :

02 40 15 08 00 - contact@mairie-lepouliguen.fr
(horaires de permanences sur www.lepouliguen.fr - rubrique « Vie municipale »)



■ Les points thématiques

Vous êtes riverains et des travaux sont programmés dans votre rue ? Vous habitez un quartier et rencontrez des problématiques ? Régulièrement, la Ville organise des réunions pour recueillir vos remarques.

Consultez le calendrier sur www.lepouliguen.fr (rubrique « Vie municipale »)



■ La cérémonie des vœux

Le Maire présente les actions réalisées au cours de l'année passée et les projets à venir. Des Pouliguenais d'exception sont ensuite décorés. La cérémonie est un bon moyen pour faire le point sur l'actualité municipale, tout en échangeant de manière conviviale.

Prochaine cérémonie : vendredi 9 janvier 2015, 18h, salle des fêtes « André Ravache »



■ L'accueil des nouveaux arrivants

Après un bref tour d'horizon de la commune en images, les nouveaux habitants sont accueillis, un à un, par les élus, dans la bonne humeur. Les associations volontaires sont également présentes pour faire découvrir leurs activités.

Prochaine rencontre : samedi 24 janvier, 11h, salle Marcel Baudry - Inscriptions préalables au 02 40 15 08 08 ou sur www.lepouliguen.fr (rubrique « Événements »)

■ La réunion des résidents secondaires

Résidents secondaires, vous êtes chaque année les bienvenus pour échanger sur la vie de la commune. Les projets municipaux vous sont présentés et vous êtes invités à donner votre point de vue.

Prochaine réunion : été 2015



■ Les mails

Envie d'échanger simplement avec un élu en particulier ? Le courrier électronique est fait pour vous. Chaque élu, adjoint ou délégué, dispose d'une boîte mail personnelle et confidentielle. N'hésitez pas à utiliser ce mode de dialogue particulièrement efficace.

Retrouvez les adresses mails des élus sur :
www.lepouliguen.fr - rubrique « Vie municipale »

■ Les courriers

Si vous êtes plus à l'aise à l'écrit qu'à l'oral, ou si vous avez besoin d'une réponse signée, vous pouvez formuler vos demandes par courrier. Votre lettre devra être adressée à M. Le Maire. Elle sera suivie par le service concerné et traitée dans les plus brefs délais.

Adresse postale : Hôtel de Ville - 17 rue Jules Benoît - BP 122 - 44510 Le Pouliguen



Chères Pouliguenaises, chers Pouliguenais,

L'année se termine. Elle a été riche en événements... La rétrospective 2014, que vous trouverez à la fin de ce numéro, relate ces grands moments qui ont rythmé la vie de notre commune. Je tiens à remercier tout particulièrement les associations et les bénévoles pour leur implication.

L'équipe municipale poursuit son travail, en vue d'atteindre ses objectifs :

- À la rentrée, la réforme des rythmes scolaires a été appliquée dans les écoles maternelles et primaires publiques. Les enfants sont passés de la semaine de 4 jours à 4 jours et demi, dans la sérénité. La mobilisation de tous les intervenants -directrices, enseignants, associations, élus, services municipaux- a contribué à cette réussite.
- Nous avons maintenu notre priorité, la réfection de la voirie :
 - les rues du Croisic et des Merisiers ont été rénovées, de même qu'une portion de la rue Gralpois.
 - les travaux des rues Jean Bart, Lieutenant Lebert et d'Alger ont débuté. Ce chantier s'inscrit dans le cadre de la revalorisation du centre-ville.
- Côté bâtiments, nous pouvons mesurer l'avancement des projets :
 - la création de logements d'urgence, boulevard de Civanam, se termine.
 - la réhabilitation du 4 rue Paul Lesage, a commencé. L'Espace jeunes pourra s'y installer courant 2015.
 - la rénovation du gymnase et des tribunes du stade Monville, ainsi que la construction du boudodrome, sont des projets bien avancés. Ils devraient se concrétiser l'année prochaine.

En 2015, les dotations de l'État aux collectivités territoriales seront plus faibles. Nous souhaitons, malgré tout, maintenir un service public de qualité, continuer à rénover, investir et ne pas augmenter la part communale des impôts. Pour réussir cette équation, il faudra faire des choix et se montrer inventifs, ce que nous ferons.

Je vous invite le vendredi 9 janvier, à 18 heures, à la salle André Ravache, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer de joyeuses fêtes de fin d'année, au Pouliguen.

Yves Lainé

Maire

Vice-Président de Cap Atlantique

Directeur de la publication : Yves Lainé • **Rédactrice en chef :** Roselyne Lefebvre • **Co-Rédactrice en chef :** Vanessa Plumas • **Rédaction :** Vanessa Plumas, Sophie Brun (p. 5), Anne Degroote (p. 25) • **Soutien à la rédaction :** Jacques Boulo et Danielle Papion de l'association Greniers de la mémoire (p. 10), • **Iconographie :** Ville du Pouliguen sauf mentions particulières - Une : Corinne Loret

Mairie • 17 rue Jules Benoît 44510 LE POULIGUEN • 02 40 15 08 08 • www.lepouliguen.fr • mairie@mairie-lepouliguen.fr

N°16 - Dépôt légal novembre 2014 • Tirage : 5 000 exemplaires • Distribution et réclamations : Ville du Pouliguen communication@mairie-lepouliguen.fr

Réalisation et impression : © 2014 - La Nouvelle Imprimerie - 02 51 75 07 07 - SIRET : 424 925 287 00015

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



Prochain Conseil municipal

Lundi 15 décembre, 20h, Hôtel de Ville

Pour connaître les dates

des prochains Conseils et les ordres du jour :

www.lepouliguen.fr (rubrique « Vie municipale »)

Christine Maitzner, nouvelle conseillère



Suite au départ de Delphine Bobet, pour des raisons personnelles et professionnelles, Christine Maitzner a intégré le Conseil municipal.

Le Conseil est composé de 27 élus, représentant 3 listes. Chaque liste compte elle-même 27 membres. Les premiers de chaque liste siègent à la table du Conseil (les 19 premiers pour l'équipe majoritaire ; les 4 premiers pour les deux équipes minoritaires). Les autres ne siègent pas. Ils peuvent néanmoins remplacer un élu qui se désiste. Ils sont appelés dans l'ordre d'apparition sur leurs listes respectives.

Christine Maitzner était la 20^e candidate sur la liste du Maire, Yves Lainé. En plus du Conseil, elle a rejoint les commissions « Culture-Fêtes-Animation » et « Jeunesse ».

Commission d'appel d'offres

Ce groupe de travail examine les candidatures et les propositions en cas d'appel d'offres. Les membres ont été nommés le 28 avril 2014 :

Titulaires :

Loïc Debatisse, Jacques d'Esteve de Pradel, Philippe David, Hervé Hogommat, Elisabeth Loday.

Suppléants :

Vincent Garguet, Marianne Carlier Prioul, François Armengaud, Norbert Samama, Hubert Lessard.



Décembre solidaire

■ Téléthon

Il vise à récolter des fonds en vue de lutter contre les myopathies et les maladies génétiques rares. Chaque année, il est organisé le premier week-end de décembre. En plus de s'associer à l'événement national, la cellule de coordination locale a ajouté d'autres festivités à son calendrier...

Une première soirée de concerts a eu lieu le 20 septembre dernier. Un fest-noz sera proposé le 17 janvier prochain. Les dons seront reversés à l'Association française contre les myopathies (AFM).

• Spectacle de clowns, magiciens et jongleurs

Vendredi 5 décembre, 18h-20h, salle des fêtes André Ravache - Gratuit - pour les enfants et leurs parents

• Marche, galopade, zumba, danse en ligne, piano, fresque, course « Bike and run »

Samedi 6 décembre, 9h30-13h, port (départ course « Bike and run » à 15h)

• Fest-noz

Samedi 17 janvier, 20h, salle des fêtes André Ravache - Entrée : 6 euros

■ Repas des aînés

Il sera offert par le CCAS aux personnes âgées de plus de 72 ans. Il se tiendra le mercredi 10 décembre, à la salle des fêtes André Ravache. Au programme : menu de fêtes et animation dansante.

■ Rencontre de chorales

La chorale pouliguenaise « La Baie Blanche » rencontrera la formation nazairienne « La Boulette ». Les deux ensembles interpréteront un répertoire varié, et concluront avec un magnifique final, réunissant une centaine de choristes.

Dimanche 14 décembre, 16h, église Saint-Nicolas

■ Soirée Cabaret

Sur scène, la troupe les étoiles lyriques, emmenée par le baryton Dimitri Aubry, entraînera le public dans un univers d'opérette. Soirée organisée par le Comité des fêtes.

Samedi 13 décembre, 20h, salle des fêtes André Ravache - Tarif : 32 € (repas + spectacle)

Contact : Office de tourisme, 02 40 42 31 05

■ Marché de Noël

Du vendredi 19 au mardi 23 décembre, associations et commerçants se retrouveront sur la promenade du port pour proposer leurs spécialités : fleurs, décorations, chocolats, vin chaud, jeux... De multiples animations viendront rythmer ce long week-end : photos avec le Père Noël (qui arrivera en bateau cette année), promenades en calèche, atelier maquillage, séance de cinéma, danses folkloriques...

Programme complet à l'Office de tourisme et sur www.lepouliguen.fr (rubrique « Événements »).

■ Corrida de Noël

Plus de 500 coureurs, déguisés ou non, sont attendus au Pouliguen, le dimanche 21 décembre, pour la Corrida de Noël, aussi appelée « course zig zag ». Le parcours de 9,3 km, à travers le centre-ville, est, en effet, connu pour ses nombreux virages.

Renseignements et inscriptions auprès de l'association Triathlon Côte d'Amour : www.tri-cote-damour.fr

Office de tourisme : mais que font-ils l'hiver ?

Si l'Office de tourisme enregistre 11 000 visites au mois d'août, il en reçoit 800 en décembre. Mais que fait-il pendant ce temps ?



Sophie Brun
directrice
et responsable qualité

- Il réunit mensuellement les membres du Conseil d'administration, afin d'élaborer sa politique stratégique au service du développement touristique et économique du Pouliguen.

- Suivant son plan de promotion annuel, il optimise et valorise l'image du Pouliguen, à l'échelle nationale et internationale.

- Il élabore des supports promotionnels, avec le soutien de près de 200 adhérents. Chaque année, sont conçus : 18 000 plans de ville ; 14 000 agendas des animations ; 10 000 guides touristiques en français, anglais et allemand.

- Il gère et suit une régie publicitaire permettant de financer ses supports. 50 prestataires font appel à l'Office pour promouvoir leur entreprise.

- Il met à jour la base de données touristiques, partagée par les 15 Offices du territoire.

Cette base alimente le site web de l'Office et celui de la Destination La Baule-Presqu'île de Guérande.



Alexa Le Rebeller
conseillère en séjour,
chargée de promotion
et de commercialisation

- Il accompagne des professionnels du tourisme, dans leurs pratiques du web, à travers un programme de rendez-vous (voir p.17).

- Il établit un « Bilan Qualité » : il mesure la satisfaction de ses visiteurs grâce à des indicateurs (questionnaires dédiés, remarques orales, suggestions ou réclamations). Puis, au sein du « Groupe de Travail

Qualité », réunissant socioprofessionnels et élus, il analyse les manquements et propose des actions correctives ou des pistes d'amélioration.

- Il forme son personnel (150 heures/3 ans/salarié). Sa charte de qualité précise en effet que la professionnalisation demeure un point essentiel de la politique d'accueil.

- Il élabore le programme estival des sorties nature, en partenariat avec Loire Océane Environnement et l'association La Chaloupe Sardinière. Au total, une vingtaine de balades à pied, à vélo et à bord d'un vieux gréement sont proposées.

- Il assure la billetterie d'animations organisées au Pouliguen, toute l'année.

- Il passe des conventions de partenariat avec les différents acteurs touristiques du secteur (structures de loisirs, parcs animaliers...). Cette démarche vise à offrir à ses visiteurs une billetterie centrale pour tous ces sites, avec tarifs préférentiels. À ce jour, 14 partenariats sont enregistrés.

- Il renouvelle sa boutique avec des produits innovants. Il collabore notamment avec des producteurs locaux.



Aurélie Allaire
conseillère en séjour, chargée
de communication numérique
et de l'observatoire touristique

En chiffres

D'avril à septembre,
l'Office de tourisme a enregistré :

- 34 811 visiteurs
- 15 310 demandes de renseignement
- 60 857 visites sur son site internet

**L'Office est ouvert
313 jours par an.**

Pour voter en 2015 : inscrivez-vous en 2014

En 2015, deux scrutins seront organisés :

■ Les élections départementales auront lieu en mars. Elles remplaceront les cantonales. Les habitants de la Loire-Atlantique éliront leurs représentants pour 6 ans, et non plus tous les 3 ans pour la moitié des élus.

■ Les élections régionales auront lieu en décembre. Les habitants des Pays de la Loire éliront leurs représentants pour 6 ans.

Pour pouvoir voter, vous devez figurer sur les listes électorales de la commune. L'inscription peut s'effectuer en mairie ou sur www.mon.service-public.fr jusqu'au 31 décembre 2014. Elle est nécessaire si vous n'avez jamais été inscrit, si vous avez déménagé, ou si vous choisissez Le Pouliguen comme commune d'attache.

Accueil état-civil : du lundi au vendredi, 9h-11h45/13h30-17h, le samedi 9h-11h45.



L'État simplifie vos démarches

La carte d'identité est désormais valable 15 ans, et non plus 10. Cet allongement concerne les cartes plastifiées, délivrées à des personnes majeures, depuis le 2 janvier 2004. La prolongation est automatique, sans démarche à accomplir. La date de validité, inscrite sur le titre, ne sera pas modifiée.

Plus d'infos : www.interieur.gouv.fr



Le point

Travaux

Route côtière : mais pourquoi ce rond-point est-il « carré » ?

Cet été, il a fait parler de lui, le rond-point situé devant le musée Boesch, au carrefour des rues Bougouin et Toullain. Pourquoi ? Parce que, comme son nom ne l'indique pas, il est de forme carré. Envie de faire parler de lui ? Excentricité architecturale ? Dispositif singulier de sécurité ? Rien de tout ça... La raison est beaucoup plus technique. À cet endroit, en sous-sol, se cache une station de relevage, elle-même carrée. En plus de l'enrobé, couvrant la route, des pavés sont nécessaires au-dessus de l'ouvrage, afin de pouvoir supporter jusqu'à 38 tonnes.



■ Rue des Merisiers

Dans le secteur du centre d'hébergement « Mon Abri », le temps avait marqué la rue des Merisiers. En septembre, les 200 mètres de chaussée ont été revêtus d'un nouvel enrobé. Le système d'évacuation des eaux pluviales a été renforcé. Si un caniveau bordait déjà la voie d'un côté, un deuxième a été posé de l'autre. Le chantier a duré deux semaines.

Cimetière de Codan : nouveau module sanitaire

En octobre, la Ville a lancé la construction d'un module sanitaire au cimetière de Codan. Ce bâtiment permettra aux agents de stocker et de se changer. Selon les normes en vigueur, il sera composé de deux zones distinctes, séparées par une douche : la première fera office de sas, dans lequel les vêtements utilisés seront déposés ; la deuxième disposera

de meubles vestiaires. Le lieu accueillera également un bureau et des toilettes publiques. La façade extérieure sera habillée d'un bardage en bois, d'enduit peint, de portes laquées et d'autres vitrées. Le mur de pierre existant sera conservé. Le chantier devrait durer sept mois pour s'achever avant la fin du printemps.



Perspective : Cabinet Poilane - Le Pouliguen

Le saviez-vous ?

Dans la plupart des villes, les opérations liées aux cimetières (creusement des fosses et exhumations, notamment) sont déléguées à des entreprises de pompes funèbres, ce qui peut impacter le coût pour les particuliers et la collectivité. Au Pouliguen, ce n'est pas le cas. Deux agents municipaux sont mobilisés pour ces opérations, en plus de leurs missions régulières au sein du service des espaces verts. Tous deux collaborent avec les deux employés de l'état-civil. Chacun de ces quatre intervenants est titulaire d'une habilitation funéraire.

Avant



Après





■ Rue Gralpois

Non loin de l'ancien château d'eau, une portion de la rue Gralpois a bénéficié d'une rénovation. La première partie de la voie a été reliée au réseau d'eaux pluviales. Sur 130 mètres, la bande de roulement des véhicules a été refaite. Les abords de la rue ont été recouverts d'un mélange terre-pierre. La municipalité a fait le choix ce type d'accotement pour les futurs aménagements du sud de la commune, en vue de faciliter l'infiltration des eaux pluviales tout en conservant un aspect verdoyant. Un soin particulier a été porté aux entrées des habitations avec la pose d'un bicouche beige. Les travaux ont débuté en octobre pour s'achever un mois plus tard.

■ Rues Jean Bart / Lieutenant Lebert / d'Alger

Dans le cadre de la revalorisation du centre-ville, les rues Jean Bart, Lieutenant Lebert et d'Alger - à proximité de la place des Halles - sont en cours de rénovation depuis début octobre.

La communauté d'agglomération Cap Atlantique est d'abord intervenue sur le réseau d'eau potable. Aujourd'hui, les travaux d'aménagement sont en cours.

Pour mémoire, des pavés en granit seront positionnés le long de la chaussée en enrobé grenaillé. La circulation douce sera affirmée. Les actuelles lanternes de style traditionnel, éclairant le passage, seront restaurées.

Le chantier s'achèvera début 2015.

Jeudi 25 septembre dernier, les riverains étaient invités en mairie pour pouvoir échanger sur le sujet avec les élus. Cette réunion a permis d'affiner le projet.

Flash

Bien vivre ensemble

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

La lutte contre les cambriolages est l'un des objectifs prioritaires de la police nationale. Le succès de cette lutte repose, en partie, sur l'implication et la réactivité des citoyens. **Aussi, voici quelques réflexes à adopter, afin de limiter les risques de devenir victime :**

■ Lorsque vous prenez possession de votre nouveau logement, changez les serrures.

■ Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable (viseur optique, entrebâilleur).

■ Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes, ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel ou informez-vous sur www.referentsurete.com

■ N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.

■ Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

■ Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

■ Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

■ De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

■ Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

■ En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

■ Ne laissez jamais une personne incon nue seule dans une pièce.

■ Placez en lieu sûr, et éloigné des accès, vos bijoux, cartes de crédit, sac à main,

clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur, visibles à travers les fenêtres.

■ Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

■ Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

■ Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises, pour les objets de très grande valeur.

En cas d'absence durable

■ Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

■ Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

■ Votre domicile doit paraître habité. Demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

■ Créez l'illusion d'une présence : à l'aide d'un programmateur, allumez la lumière, la télévision, la radio...

■ Sur votre message de répondeur, ne précisez pas la durée de votre absence.

■ Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Vous êtes victime d'un cambriolage

■ Composez le 17 ou le 112.

■ Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques, recueillez des éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

■ Avant l'arrivée de la police, protégez les indices. Ne touchez à aucun objet, port ou fenêtre. Interdisez l'accès des lieux à toute personne sauf en cas de nécessité.

■ Déposez plainte. Munissez-vous d'une pièce d'identité.

■ Déclarez le vol à votre assureur.

Comment ça marche ?

Opération « Objectifs arbres » : le bois

Afin de préserver et renouveler son patrimoine arboré, la Ville a lancé l'opération « Objectif arbres » fin 2012.

À terme, ce plan détaillera les plantations, les remplacements ou encore les coupes, à réaliser à l'échelle communale. En outre, la municipalité a choisi de porter une attention toute particulière au traitement de trois lieux clés : l'entrée de ville Nord, le bois, la promenade et les quais. Le programme prévu pour le bois s'inscrit dans une logique durable. Explications.

5 000 francs les 4 hectares !

Il y a plus de 200 ans, en 1812, le bois du Pouliguen était planté, afin de maintenir la dune. Si la commune l'entretenait tout en payant une redevance annuelle de 5 francs à l'État, ce n'est qu'en 1859 qu'elle fut officiellement chargée de son exploitation. En 1884, l'État a finalement concédé le bois à la Ville pour 5 000 francs. Avec ses terrains de boules et ses courts de tennis, le bois a toujours été un espace de détente pour les familles. Aujourd'hui, le travail de plantation de nos aînés mérite d'être consolidé. Dans un environnement urbain, le bois de quatre hectares, fait figure de poumon vert, en plein centre-ville.

Éclaircir pour renforcer

Début 2014, le cabinet indépendant Aubépine remettait son rapport à la Ville. Il y révélait trois problématiques majeures et une solution que l'on pourrait résumer ainsi : éclaircir pour renforcer.

1- Nombre

- **Diagnostic :** le bois compte de nombreux d'arbres. Trop. Les sujets sont en compétition constante pour capter la lumière.
- **Résultat :** ils poussent en hauteur, au lieu de se renforcer à la base.
- **Solution :** en supprimer certains, pour laisser aux autres la chance de s'épanouir et durer.

2- État de santé

- **Diagnostic :** Certains arbres sont atteints d'agents pathogènes, en particulier de champignons lignivores.
- **Résultat :** ils sont susceptibles de se rompre.
- **Solution :** une surveillance accrue est conseillée à l'automne. En cas de fractures avérées, des coupes seront nécessaires.



3- Age

- **Diagnostic :** en bordure de bois, de magnifiques cyprès se dressent. Ils sont âgés d'environ 150 ans. Malheureusement, ils montrent des signes faiblesses : descente de cime, perte de vigueur, dégradation du bois.
- **Résultat :** des ruptures à répétition.
- **Solution :** élaguer, afin de pérenniser les branches charpentières.

Entre 2014 et 2020, le programme prévoit l'élagage d'une trentaine d'arbres et la suppression d'une dizaine d'autres. Trois continueront à être taillés en tête-de-chat. En 2013, une trentaine de sujets étaient plantés : chênes verts, chênes lièges, cyprès et poiriers. En 2014, quatre ont bénéficié d'un haubanage.

Le bois : un ensemble, pas une somme

Supprimer, couper, élaguer... Ces mots ne sont jamais agréables à entendre lorsqu'on parle d'arbres. Aussi difficile



soit-il, le verdict est pourtant sans appel. Le rapport du cabinet Aubépine explique : « Le bois est régi par une dynamique de peuplement, c'est-à-dire qu'il convient de prendre en compte les arbres qui le composent comme un boisement, et non pas comme une somme d'arbres individuels, comme on le ferait dans un jardin par exemple ». De son côté, Marycia Baraër, ingénieur horticole, avait tenu les propos suivants, lors de sa conférence au Pouliguen en 2012 : « L'arbre fait partie de la cité. Nous y sommes attachés. Nous entretenons avec lui un rapport affectif. Il faut pourtant parfois se résoudre à l'abattage ».

PETIT LEXIQUE VERT

- **Élagage** : consiste à orienter le développement d'un arbre.
- **Taille en tête-de-chat** : permet de contenir le développement des arbres. De la taille répétée, à l'extrémité d'une branche, résulte la tête-de-chat, aussi appelée marotte.
- **Haubanage** : permet de guider des arbres lorsqu'un tuteur ne peut être utilisé.



Le Pouliguen confirme ses 3 fleurs !

Le 14 novembre 2014, la Ville s'est vue décerner le label « Villes et Villages Fleuris ».

Embellir son environnement, faire preuve d'initiatives pour améliorer l'accueil... Au-delà de son caractère de récompense, le label est la preuve d'une volonté à agir pour améliorer la qualité de vie de chacun. Il représente par ailleurs un véritable levier d'attractivité. Fruit d'une réflexion portée par les élus, en collaboration avec les services techniques, il permet d'installer le végétal au cœur de la construction et de l'aménagement urbains. De multiples critères sont pris en compte par le jury officiel : gestion différenciée des espaces verts, valorisation des paysages et des espèces, gestion économe de la ressource en eau, réduction des pesticides, mise en place de circulations douces, accessibilité de tous aux espaces publics... En 2014, comme Le Pouliguen, 344 communes se sont engagées pour un aménagement paysager durable grâce au végétal et au fleurissement.

En savoir plus : www.cnvfv.fr

Concours de fleurissement : et si c'était pour vous ?

En 2015, participerez-vous au concours de fleurissement ? Vous imaginez peut-être que ce n'est pas pour vous... Et pourtant, que vous ayez un grand ou un petit jardin, une terrasse, un balcon, ou même simplement un pas-de-porte, vous êtes les bienvenus. Les inscriptions sont gratuites. Elles s'effectuent courant mai-juin auprès de la mairie et de l'Office de tourisme. Le jury visite les jardins en juillet. Vous n'avez pas besoin d'être présents car c'est l'aspect extérieur, depuis la rue, qui est pris en compte. Les prix sont décernés en décembre. Dans tous les cas, vous remporterez un bon d'achat destiné au jardinage et une composition florale. Alors, n'hésitez plus !

Remise des prix 2014 : samedi 13 décembre, 11h - Hôtel de Ville

Fleurir son pas-de-porte

Depuis plusieurs années, le service municipal des espaces verts n'utilise plus de produits phytosanitaires. Ainsi, des pousses naissent peut-être le long de votre pas-de-porte. Pourquoi ne pas transformer cet effet en atout ? En semant quelques graines de fleurs, vous verrez votre pas-de-porte se colorer naturellement. Pour encourager cette démarche responsable, la Ville a créé la catégorie « Pas-de-porte », au sein de son traditionnel concours de fleurissement.

Pour recevoir les conseils d'un jardinier de la Ville : 02 40 15 08 07

Souvenirs scolaires de Marguerite

Alors qu'elle fêtait ses 77 printemps, Marguerite reçut d'un de ses enfants cette suggestion « Pourquoi n'écris-tu pas tes souvenirs ? » « Tu n'y penses pas ! Je n'ai que mon certificat d'études » « Justement, tu es un pur produit de l'école selon Jules Ferry. Tu peux ! » « D'accord, je vais essayer ». Marguerite se piqua au jeu, prit un cahier et commença par raconter ses plus anciens souvenirs : le foyer, le jardin, la plage, et l'école bien sûr...



Marguerite, en tenue d'écolière.

■ Le portrait du président dans la classe

« J'allais à l'école communale... rue Paul Lesage, du nom d'un instituteur, ami de mon frère, tué au début de la guerre 1914-1918. L'institutrice, Mlle Clémentine Martin avait bien du mal à se faire obéir. J'ai dû passer très jeune dans sa classe, n'ayant aucun souvenir de la grande, pas plus que de la petite. Je revois pourtant en bonne place le portrait d'Armand Fallières, président de la République (1906-1913)... »

■ L'école en chantant

« Voici la chanson préférée de notre institutrice [NDLR: Mlle Martin]:

Je me suis levée ce matin
L'heure a sonné cinq coups de suite
Il faisait jour, j'ai pris la fuite
À travers notre grand jardin
Refrain
TIN TIN TIN
La coquette nature
Fraîche et pure
Souriait au matin

Le refrain était brailé ; il rimait si bien avec Martin... »

■ Des animaux dans la cour

« Dans la cour de l'école, il y avait un caveau abritant des animaux, des poules,

une chèvre. En liberté, dans la cour, un canard et un lapin ne se quittaient pas, tournant en rond inlassablement. Un jour en jouant, j'ai heurté le canard qui ne s'est pas remis de ce choc. Je revois Mlle Angèle, la sœur de notre institutrice, emportant dans ses bras la pauvre bête. J'étais atterrée, me sentant coupable, je n'ai pas osé en parler à mes parents. »

■ Les sorties scolaires

« Mlle Martin avait une adjointe, Mlle Prou qui accompagna quelques élèves, dont j'étais pour aller voir, sur les rochers de la Govelle, un bateau échoué, La Langouste. »

■ Pendant la guerre

« La distribution des prix eut lieu quand même, le dimanche 2 août 1914, dans le silence et l'angoisse. J'emportai Le livre de la Jungle de Rudyard Kipling. Ce beau volume, l'avais-je mérité ?

Au début de la guerre, je me suis occupée des petits à la maternelle... Le premier hiver de guerre fut terrible. La mairie reçut de la laine pour tricoter des chandails et des passe-montagnes. Nous travaillions tous les soirs après le dîner, à la maison. Mlle Prou venait nous aider, c'était une amie. Elle mourut de la grippe

espagnole, en 1918. J'en eus bien du chagrin. »

Les quelques pages consacrées à son enfance plurent aux parents et amis, à qui Marguerite les présenta, fière d'avoir écrit si longuement et bien décidée à leur donner une suite.



Marguerite, l'héroïne de l'exposition des Greniers de la Mémoire (été 2006)



Photo : Corinne Loret

Enfance-jeunesse : l'avenir...

Comme Marguerite (cf. p.10), nombreux sont ceux qui témoignent, avec émotion, de leur enfance passée au Pouliguen. Afin que les bambins d'aujourd'hui puissent se créer d'aussi bons souvenirs que leurs aînés, la Ville met tout en œuvre pour les choyer. Structures d'accueil conviviales, loisirs de qualité, animations originales, scolarité suivie... En plus de bénéficier d'un cadre de vie agréable, les enfants peuvent s'épanouir autour de multiples activités. Suivez le guide !

Jeunesse : les services

Loin d'être cloisonnées, les structures enfance-jeunesse de la Ville créent de multiples passerelles entre-elles en vue de favoriser les rencontres, optimiser les moyens et les ressources.

POUR LES TOUT-PETITS : L'ÉTOILE DE MER

Le Relais assistants maternels (RAM) du Pouliguen/Batz-sur-Mer met à disposition la liste des assistants maternels, agréés par le Conseil général. Parents, professionnels et candidats au métier peuvent y trouver une aide technique et de multiples informations : modèles de contrats de travail ou de bulletins de salaire, législation en vigueur...

Chaque vendredi matin, hors vacances scolaires, le RAM propose des activités collectives aux enfants, accompagnés de leurs assistants maternels. Lors de ces séances, les bambins rencontrent des "copains", accueillis chez d'autres assistants maternels à la microcrèche « Les Crevettes ».

Les activités alternent chaque vendredi. Tour à tour, les tout-petits :

- participent à des séances de motricité à la salle de l'Atlantique ;
- participent à des ateliers d'éveil à la microcrèche « Les Crevettes » ;
- partent à la découverte de la lecture à la bibliothèque intercommunale.

RAM : 1 bd Civanam - 02 40 53 79 96 ou 06 47 25 61 10
mairiepouliguen.ram@orange.fr

Accueil : mardi et mercredi, 8h30-12h30

DE 2 MOIS ½ À 4 ANS : LES BIGORNEAUX

Le multi-accueil reçoit toute l'année une vingtaine d'enfants de moins de 4 ans. Ce service accueille les familles du Pouliguen, et des communes signataires d'une convention. Il propose trois formules :

- L'accueil régulier, de type crèche. C'est un accueil récurrent contractualisé.
- L'accueil d'urgence, exceptionnel, qui répond à des situations à caractère exceptionnel (critères définis dans le règlement de fonctionnement).
- L'accueil occasionnel, de type « halte-garderie ». Il est limité dans le temps, sur réservation le mercredi pour la semaine suivante. Il s'adresse aux familles ayant besoin de temps libre ou pour une première approche de la vie en collectivité.

Multi-accueil : 25 rue des Salorges - 02 40 15 52 52
enfance.bigorneaux@wanadoo.fr

Accueil : sur rendez-vous avec Sandra, la directrice de la structure



DE 6 MOIS À 4 ANS : LES CREVETTES

La microcrèche a été créée en 2008, afin de répondre aux besoins des parents qui avaient besoin de temps libre sur des périodes limitées : afin de pouvoir suivre une formation par exemple, ou pour prendre le relais suite à un retour à l'emploi. La structure accueille les enfants de 6 mois jusqu'à leur scolarisation. Elle dispose de dix places et est ouverte pendant la période scolaire. Sept places sont réservées pour l'accueil sous contrat, et trois places pour l'accueil occasionnel.

Microcrèche : 16 allée des Mouettes - 06 10 67 81 22
crevettes.enfance@mairie-lepouliguen.fr

Accueil : mardi, 9h-13h - jeudi, 14h-17h30

DE 3 À 11 ANS : LA CARAVELLE

Qu'ils vivent au Pouliguen ou non, tous les bambins peuvent être accueillis à l'Accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires. La Caravelle compte 49 places. Les parents peuvent laisser leurs enfants toute la journée ou la demi-journée, avec ou sans repas le midi.

Dépassant le simple mode de garde, la structure permet aux plus petits de s'habituer à la vie en collectivité. Elle fait des plus grands des acteurs de leur propre vie. Les activités de loisirs (cuisine, bricolage, sorties au cinéma, visites de sites, échanges intergénérationnels...) et sportives (équitation, skate, rugby, tennis...) sont adaptées à chaque âge. Elles sont ponctuées de temps calmes : siestes, déjeuner, collations...

Accueil de loisirs : 16 bis, allée des Mouettes - 02 40 42 29 08
enfance.lepouliguen@wanadoo.fr

Accueil : les mercredis, en période scolaire : 7h45-18h30
du lundi au vendredi, en période de vacances : 7h45-18h30



Photo: Corinne Lorel

DE LA MATERNELLE AU PRIMAIRE: L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Avant et après la classe, les élèves peuvent fréquenter l'accueil périscolaire. Situés juste à côté de la maternelle Victor Hugo, les locaux de « La Caravelle » peuvent accueillir une vingtaine d'écoliers. Dans la cour de l'école primaire Paul Lesage, l'espace de « La Chaloupe » peut recevoir 28 élèves. Le matin, les parents peuvent déposer leurs enfants dès 7h30. Le soir, ils ont jusqu'à 18h30 pour venir les chercher. Si le service n'a pas pour vocation à faire du soutien scolaire, les élèves peuvent quand même faire leurs devoirs. Des activités légères sont proposées.

Contact : La Caravelle - 16 bis, allée des Mouettes - 02 40 42 29 08
enfance.lepouliguen@wanadoo.fr

DE 11 À 17 ANS: L'ESPACE JEUNES

L'Espace jeunes est ouvert les mercredis et samedis en période scolaire ; et du lundi au vendredi, pendant les vacances. La structure peut accueillir une douzaine de pré-ados (11-13 ans) et des adolescents (14-17 ans). Elle a pour objectifs de développer l'ouverture d'esprit, de valoriser le temps libre, et de favoriser la socialisation, ainsi que l'accès aux loisirs. Les jeunes sont invités à se responsabiliser et à définir eux-mêmes les actions qu'ils souhaitent entreprendre. Ils peuvent par exemple choisir de développer leurs activités favorites, culturelles ou sportives, ou tout simplement profiter de l'espace multimédia mis à leur disposition et se divertir autour de jeux.

[En savoir + sur le transfert de l'Espace jeunes : voir p.19]

Espace jeunes : local « La Chaloupe » rue des Marais - 06 15 20 96 05
espacejeuneslepouliguen@gmail.com

Accueil : en période scolaire : mercredi 14h-18h, samedi 10h-12h / 13h-18h
en période de vacances : du lundi au vendredi, 13h-18h

LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Labellisé par le Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche, le PIJ accompagne les jeunes dans leurs démarches (CV, lettres, dossiers de présentation...). Il leur apporte des informations sur leurs droits et sur les dispositifs existants pour favoriser leur intégration sociale. Il les aide à construire et réaliser leurs projets (formations, BAFA, organisation de séjours à l'international...). Les adolescents peuvent se connecter au web. Ils peuvent aussi proposer leurs services pour du baby-sitting ou de l'aide aux leçons. Ils s'inscrivent alors sur une liste, mise à disposition des parents. Avec le concours de la mission locale et du Centre régional d'information jeunesse, le PIJ organise, chaque année, le Forum jobs d'été, en collaboration avec les Villes de Pornichet et de Guérande. Alternatives pour les 16-18 ans, offres d'emploi, dispositifs de formations, solutions d'hébergement... Le rendez-vous permet de répondre aux problématiques rencontrées par les jeunes dans leurs recherches d'emplois saisonniers.

PIJ : 1 rue Paul Lesage - 02 40 01 54 07
annamagdaleina@wanadoo.fr

Accueil : mardi et jeudi 16h-18h, mercredi et vendredi 14h-18h,
samedi 10h-12h / 14h-18h

DU CM2 À LA 3E: LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ permet de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, en les invitant à s'impliquer dans la vie de la commune. Ils peuvent ainsi s'exprimer, proposer des idées, porter des projets, prendre des responsabilités...

Tous les élèves, du CM2 à la 3^e, scolarisés au Pouliguen, ainsi que les jeunes Pouliguennais scolarisés dans les collèges extérieurs, peuvent présenter leur candidature. Ils sont élus à bulletin secret par leurs camarades de classe, lors d'un scrutin organisé, en début d'année scolaire, dans leur établissement.

Le mandat est fixé à deux ans pour les CM2 et 6^e, et à un an pour les 5^e, 4^e et 3^e. Une fois élus, les conseillers jeunes s'engagent à travailler en groupe, pendant 1h30, une fois par mois, au sein de l'une des trois commissions suivantes : Environnement - Écologie / Citoyenneté - Solidarité / Sport - Culture. Ils se réunissent également en séance plénière trois fois par an, pour présenter leurs actions publiquement. Ponctuellement, des sorties peuvent aussi être organisées.

[Connaître les conseillers jeunes 2014-2015 : voir p.19]

Conseil municipal des jeunes : 02 40 01 54 07
annamagdaleina@wanadoo.fr

Jeunesse : la vie scolaire

La commune compte trois écoles et un collège :

- **École maternelle publique Victor Hugo** : 79 élèves / 3 classes
- **École primaire publique Paul Lesage** : 130 élèves / 6 classes
- **École maternelle et élémentaire privée Sainte-Marie** : 75 élèves / 4 classes
- **Collège Jules Verne** : 264 élèves / 11 classes



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Rappel

Depuis la rentrée, les élèves des écoles publiques vivent au rythme de leurs nouveaux emplois du temps. Avec une matinée supplémentaire par semaine, ils terminent plus tôt les quatre autres jours. Si les cours se terminent plus tôt, les élèves doivent néanmoins pouvoir être accueillis jusqu'à 16h30. C'est ainsi que les TAP sont nés. Ils sont gérés par la Ville, qui a choisi de soumettre aux enfants un programme complet, d'activités variées. Dominique Bretaudeau, déléguée à la vie scolaire, précise : « Nous faisons en sorte qu'il y ait autant de sport que de culture ».

TAP : école maternelle Victor Hugo - lundi, mardi, jeudi, vendredi, 15h45-16h30 / école primaire Paul Lesage - lundi, vendredi, 15h-16h30

Bilan premier cycle

Recommandés par l'Éducation nationale, les TAP demeurent facultatifs. Les parents inscrivent leurs enfants sur des périodes. À l'issue du premier cycle (de la rentrée aux vacances de Toussaint), un bilan a été dressé. Il s'avère positif.

En moyenne, ont participé aux TAP :

- 64 % des maternelles de Victor Hugo
- 85 % des primaires de Paul Lesage

Programme second cycle

Pour le second cycle, la fréquentation des TAP s'annonce tout aussi impor-

tante. Pour exemple, à l'école Paul Lesage, les plus grands s'initieront au théâtre. Ils donneront une représentation publique le 19 décembre. D'autres seront sensibilisés à la sécurité routière par la police municipale. Le programme complet des activités, les emplois du temps et les fiches d'inscriptions sont disponibles sur le site web de la Ville.

Plus d'infos sur www.lepouliguen.fr
(rubrique « Enfance-jeunesse »)

Nouveauté

Deux animatrices municipales se tiennent désormais à la disposition des familles, deux matinées par semaine, afin de procéder aux inscriptions, de gérer les présences et absences des enfants, etc.

Référents TAP : Emilie et Lauriane - 06 85 64 46 09 - tap@mairie-lepouliguen.fr - Accueil de loisirs « La Caravelle », 16 bis allée des Mouettes, les mardis et jeudis, 9h-12h

En savoir plus

Afin de permettre à tous les parents de se rendre compte de l'investissement de chacun dans l'organisation des TAP, des séances ouvertes sont organisées, juste avant les vacances de Noël.

Séances ouvertes TAP : école maternelle Victor Hugo : lundi 15 décembre, 16h-16h30 / école primaire Paul Lesage : vendredi 19 décembre, 15h30-16h30

Au Pouliguen,
les TAP*
sont gratuits

* TAP : Temps d'activités périscolaires

Un présent pour l'avenir

Afin de célébrer les fêtes de Noël, la Ville a pour habitude d'offrir un cadeau aux élèves des écoles maternelles et primaires, publiques et privées. Cette année, il s'agira d'un bon pour un livre, à utiliser lors du salon « Nau belles rencontres littéraires », organisé au printemps, par l'association Le Sel des mots. Alain Pichon, adjoint à la culture, explique : « À travers ce geste, nous souhaitons accompagner le goût des enfants pour la lecture, tout en soutenant une association locale, un événement de qualité et la petite édition en général ».

Salon « Nau belles rencontres littéraires » : du vendredi 27 au dimanche 29 mars 2015, salle Marcel Baudry

Questions à...

Valérie Ganthier, adjointe à la jeunesse



Comment envisagez-vous votre politique jeunesse ?

Valérie Ganthier : Au Pouliguen, nous sommes très attentifs au bien-être des enfants et des jeunes, car ils sont notre avenir. Concrètement, nous nous sommes fixés trois objectifs :
- répondre aux besoins des familles en pérennisant et en optimisant les structures d'accueil existantes ;
- assurer un service public de qualité en maintenant une approche éducative ;
- continuer à garantir des tarifs accessibles à tous.

Ces objectifs, nous les poursuivons dans un esprit d'équipe. Pour les Pouliguenais, cette cohésion se traduit lors d'événements fédérateurs comme le carnaval.

Nous agissons dans une logique d'intercommunalité. Nous avons passé des conventions avec Batz sur Mer et Le Croisic, pour certaines de nos structures.

Par ailleurs, nous cherchons toujours à valoriser les relations intergénérationnelles, au tra-

vers d'animations comme les Cafés-Rétros ou les ateliers des Zenfanf'art.

Enfin, nous restons à l'écoute des jeunes. Le CMJ* nous apporte une aide précieuse. Avec lui, nous élaborons, entre autres, le projet de rénovation du skate-park.

Que répondez-vous à ceux, qui vous disent que Le Pouliguen n'est pas jeune ?

VG : Au Pouliguen, les familles disposent de toutes les structures enfance-jeunesse nécessaires : Relais assistants maternels, microcrèche, multi-accueil, accueil de loisirs, espace jeunes, Point information jeunesse, Conseil municipal des jeunes... C'est plutôt rare pour une ville de notre envergure. Toutes ces structures sont fréquentées à l'année et les rotations sont bonnes. C'est bien la preuve qu'il y a de la vie ! Évidemment, nous aimerions aussi que d'avantages de jeunes

parents s'installent au Pouliguen mais le foncier est rare et cher. Nous concentrons alors nos efforts sur la construction de logements à loyers modérés.

Au cours de votre mandature, quels seront les projets que vous porterez ?

VG : Aujourd'hui, la microcrèche et l'Accueil de loisirs partagent les mêmes locaux. Résultat : les possibilités d'accueil à la crèche sont limitées. Afin de répondre aux besoins des parents, nous souhaiterions que la microcrèche dispose de son propre espace. Nous pensons également rapprocher le Relais assistants maternels (RAM) des autres structures. Ainsi, nous créerions un véritable pôle petite enfance, à proximité de l'école maternelle Victor Hugo, réunissant RAM, microcrèche et multi-accueil. Cela signifierait encore plus de facilités pour les familles et de synergie entre les services.

*CMJ : Conseil municipal des jeunes

Pour prendre rendez-vous avec Valérie Ganthier : 02 40 15 08 00

Permanences : le lundi 14h-17h, le jeudi 10h-12h - Contact : enfancejeunesse@mairie-lepouliguen.fr

Questions à...

Dominique Bretaudeau, déléguée à la vie scolaire



En quoi consiste votre rôle de déléguée à la vie scolaire ?

Dominique Bretaudeau : La Ville assure le fonctionnement des écoles publiques et contribue à celui de l'école privée. Elle rétribue les intervenants sportifs et culturels des primaires, établissements publics et privés confondus. Pour Victor Hugo et Paul Lesage, elle réalise les travaux, participe à l'achat de fournitures, gère la restauration et les accueils périscolaires. Pour Sainte-Marie, elle prépare les repas et attribue une enveloppe pour les périscolaires et les fournitures. La Ville aide financièrement les quatre établissements pouliguenais à organiser des voyages, des activités pédagogiques et des séjours linguistiques. Elle prend à sa charge les séances d'initiation et de perfectionnement à la voile pour les primaires et la section sportive voile du collège. Mon rôle est de faire le lien entre les établissements et la mairie.

Comment s'est passée cette rentrée, placée sous le signe des nouveaux rythmes scolaires ?

DB : Après 1 an 1/2 de travail et de concertation, le jour de la rentrée faisait figure de grand examen pour la collectivité. Enseignants, animateurs, bénévoles, parents, élus... Nous étions tous mobilisés pour assurer la coordination des élèves et il n'y a eu aucun flottement. Nous entendons souvent parler de l'application de la réforme de manière négative. Ce jour-là, nous nous sommes dit qu'au Pouliguen, c'était une réussite. Cela nous a demandé des efforts mais nous y sommes parvenus, ensemble. Nous sommes fiers de notre équipe d'animateurs professionnels, diplômés et motivés. À l'image du club de bridge, qui vient de nous rejoindre afin de participer aux Temps d'activités périscolaires (TAP), j'invite les associations à nous contacter.

Quels sont vos souhaits pour la vie scolaire ?

DB : Nos écoles sont dynamiques et d'un niveau élevé. Pour preuve, l'école Paul Lesage a remporté à quatre reprises les épreuves organisées dans le cadre de la tournée nationale du Camion des mots. Avec sa section sportive performante et ses excellents résultats, le collège Jules Verne occupe une place à part dans le paysage scolaire du secteur. Sachant que le coût du foncier n'incite pas les jeunes parents à s'installer au Pouliguen, le défi consiste à les attirer. Pour cela, nous pouvons compter sur la création de logements abordables.

Plus généralement, nos priorités sont les suivantes : l'enfant, son équilibre, son épanouissement et son intégration dans la vie sociale.

Pour prendre rendez-vous avec Dominique Bretaudeau : 02 40 15 08 00

Permanences : le mercredi 10h-12h / 14h-16h - Contact : viescolaire@mairie-lepouliguen.fr

Renforcement et sécurisation en alimentation en eau potable des communes du sud du territoire

Afin de répondre aux évolutions de la demande et de sécuriser les besoins en eau potable de La Baule-Escoubac, Le Pouliguen, Batz-Sur-Mer et Le Croisic, Cap Atlantique a démarré, début octobre, les travaux de renforcement,

entre le boulevard de la Libération au Pouliguen et l'avenue des Noëllles à La Baule. La conduite de diamètre nominal de 400 mm totalise un linéaire de 3,7 kilomètres. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'au 1^{er} semestre 2015

pour une mise en service de ce réseau d'adduction envisagée au plus tard fin 2015.

Coût total de l'opération financée par Cap Atlantique: 1 690 000 € TTC.

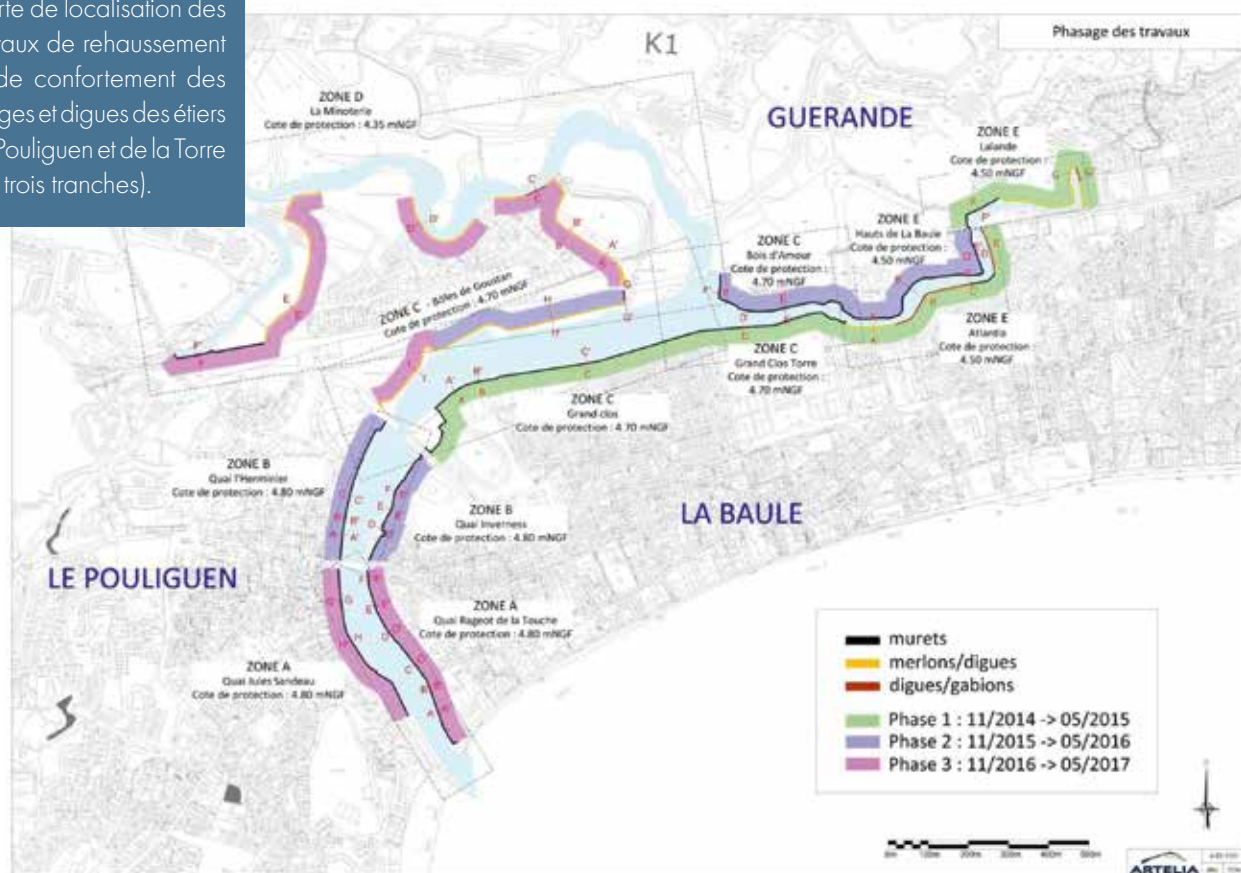
Renforcement des digues : le chantier débute

Suite à la tempête Xynthia, a été élaboré un projet de rehaussement et de confortement des berges et digues des étiers du Pouliguen et de la Torre. Compte tenu de l'avis favorable de la Commission nationale mixte inondations, de l'autorisa-

tion de la Préfecture, et des délibérations prises par les Conseils municipaux de Guérande, La Baule, et du Pouliguen, les travaux ont pu commencer en novembre 2014. Ils se dérouleront sur trois ans (cf. phasage sur carte). Le coût des

opérations est estimé à 7 254 500 euros. 70 % de ce total sera subventionné par l'État (40 %), la Région (15 %) et le Département (15 %). Le montant annuel pour l'entretien et la surveillance des ouvrages devrait s'élever à 74 000 euros.

Carte de localisation des travaux de rehaussement et de confortement des berges et digues des étiers du Pouliguen et de la Torre (en trois tranches).



Restez branchés !

Au Pouliguen, les internautes peuvent se connecter au web et recharger les batteries à l'Office de tourisme et au nouveau point i-mobile, situé en centre-ville. Les deux entités sont reliées au même réseau, comme les autres Offices de tourisme et prestataires touristiques du territoire, équipés du système. Pour se brancher à ce WiFi commun, il suffit d'entrer son adresse mail. L'utilisateur bénéficie alors d'une heure de connexion gratuite. Une fois identifié, nul besoin de se réinscrire,

il sera reconnu.

Le Point i-mobile est une marque déployée par Offices de tourisme de France - Fédération nationale. Au Pouliguen, le projet a été mis en œuvre par l'Office et la Ville.

Point i-mobile : 19 rue du Général Leclerc - ouvert du lundi au samedi 9h-19h, le dimanche 9h-12h (sauf le premier et dernier vendredi du mois, en raison de la permanence des élus dans ce local)

Office de tourisme : Port Sterwitz - Accueil de septembre à juin : du lundi au samedi 9h-12h30/14h-18h - Les jours fériés : 9h30 à 12h30 (sauf le 25 décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} mai)



Le plus grand éclair de France est Pouliguennais

Pascal Airaud est artisan-boulangier au Pouliguen. Avec ses équipes, il a consacré 5 heures de travail à la confection d'un éclair au chocolat de 265 cm de longueur, 17.5 cm de largeur, 8 cm d'épaisseur et 21.5 kg... Le record de la maison Airaud a été attesté par huisier, début novembre, lors du salon de la gastronomie, organisé par l'association « L'Atelier du Goût ». Au total, 5 000 gourmands ont visité le salon et certains

d'entre eux ont eu leur part du gâteau à la fin du week-end.

Autre record battu à cette occasion : celui de la plus grande tablette de chocolat de France, remporté par Damien Pineau, le chef-chocolatier de la Route du cacao au Croisic. Les 150 kg de chocolat ont été refondus puis répartis en tablettes, distribuées aux Restos du cœur.

Maison Airaud : 7 rue du Bois et 20 bd Atlantique



Professionnels : installez-vous dans les transats numériques

Vous exercez une activité touristique sur le territoire de La Baule - Presqu'île de Guérande ? Les neuf animateurs numériques de la Destination (dont Aurélie Allaire de l'Office de tourisme du Pouliguen) vous proposent des conférences, des ateliers et autres causeries, afin de vous familiariser avec les bonnes pratiques du web. Référencement, rédactionnel, gestion des « avis clients », création d'une newsletter... vous saurez tout.



Programme et inscriptions : 02 51 75 77 93
www.labaule-guerande.com - marie.languille@cap-atlantique.fr

« Exploiter son potentiel »

À 23 ans, Hervé Bouilland, bûcheron élagueur, fait une chute vertigineuse. Traumatisme crânien - 6 mois de coma - il se réveille inerte dans un lit. Pendant trois ans, il est soigné au Centre de rééducation de Pen-Bron et en sortira, après un douloureux combat, avec une hémiplegie droite. L'homme qu'il était, grand, fort et professionnel, doit faire face au handicap et réinventer sa vie. Son mental fera le reste : volonté d'autonomie, lutte personnelle, acceptation du regard des autres... Toutes ces nouvelles forces, le Pouliguennais les raconte avec beaucoup d'humour et de dérision, dans son deuxième ouvrage, *Et après ?* sorti à l'été dernier. Enrichissant.

Et après ? par Hervé Bouilland - Éditions Sokrys - 242 pages - En vente au salon Cap'coiffure, 20 rue Général Leclerc, au Pouliguen, à la librairie L'Esprit large de Guérande ou par téléphone au 06 33 81 49 78
Tarif : 17 euros





Julien Bontemps, champion du monde, tout simplement



Photo : Breschi / FVoile / SOF 2013

À août 2014. Santander, Espagne. À l'issue d'une semaine de compétition dans des conditions de mer difficiles, Julien Bontemps, polyvalent et régulier, remporte son quatrième titre de champion du monde de planche à voile.

En arrivant quatrième de la Medal Race -cette course réunissant les 10 meilleurs compétiteurs de sa série- il qualifie même la nation pour les Jeux Olympiques de Rio, en 2016. Au total, l'équipe de France a raflé quatre médailles d'or et une de bronze : des résultats impressionnants, les plus beaux de toute l'histoire de la voile olympique française. En 2013, le sportif de haut niveau a choisi de venir vivre au Pouliguen. En « break » après son exploit, il a accepté de répondre à nos questions.

Vous êtes natif de l'Est de la France, êtes licencié à Nantes, concourez dans le monde entier et depuis 2013, vous vivez au Pouliguen. Expliquez-nous...

Julien Bontemps : Je suis né dans les Vosges. En 1994, j'ai débarqué dans la baie, à l'âge de 15 ans, pour suivre la section sport-études du lycée Grand Air, à La Baule. Puis, au sein de l'équipe de France, j'ai eu l'opportunité de choisir mon pôle de rattachement. Naturellement, j'ai choisi celui de La Baule. Pour mes entraînements, j'embarque au Cercle nautique du Pouliguen. J'ai vécu à Paris, au Croisic... Avec ma femme et mes deux enfants, nous avons finalement opté pour Le Pouliguen.

Et alors, vos impressions ?

JB : J'avoue que je ne connaissais pas vraiment avant d'y vivre. J'aime beaucoup le centre-ville, le port. Je découvre aussi les animations, le festival « A Nau Voix » par exemple. L'un de mes fils est en âge d'aller à l'école. Pour mes enfants, c'est un cadre particulièrement agréable.

À quoi ressemble votre quotidien ?

JB : La pratique en mer est forcément conditionnée par la météo. J'essaie de m'entraîner une fois par jour, au mieux deux. À côté de cela, j'ai beaucoup de préparation physique : vélo, course à pied, rameur...

Avec pour objectif les Jeux Olympiques de Rio en 2016 ?

JB : Exactement. Mais, il faut savoir que pour pouvoir y participer, je dois me qualifier. J'ai assuré la place de la France dans la compétition, mais rien ne dit que je disputerai la médaille à Rio. Nous sommes quatre véliplanistes français en lice. Nous allons nous disputer la place, tout en sachant qu'on a besoin les uns des autres. Sur l'eau, comme ailleurs, la concurrence et l'adversité nous amènent à donner le meilleur de nous-mêmes.

C'est votre devise ?

JB : Le conseil que je donne souvent aux

jeunes du Pôle France, c'est de persévérer. J'essaie de les soutenir, de les écouter, de leur apporter mon expérience sur le plan légal et social. On n'y pense pas forcément, mais ces aspects impactent aussi la performance. Douter, se remettre en question, savoir se sentir capable ou non... Ces réflexions ne sont pas simples et pourtant elles déterminent les qualités d'un sportif de haut niveau.

Vous aimez ce contact avec les jeunes ?

JB : Oui. Ils ont un feeling et un style de navigation différents. Ils osent peut-être plus et ça m'inspire. Eux, ils viennent chercher chez moi le savoir-faire. Ce sont des échanges très enrichissants.

Un parrain en or

Julien Bontemps sera l'exceptionnel parrain de l'événement Festi'sport, coordonné par la Ville. Chaque année, au mois de juin, ce rendez-vous est l'occasion, pour les associations sportives locales, de faire découvrir leurs disciplines.

Les Zenfant'Art : voyage au pays des artistes



Un samedi par mois, enfants et adultes (maman, papa, mamie, tonton, nounou) peuvent participer aux ateliers des Zenfant'Art. Pour participer, il suffit de vous inscrire gratuitement par téléphone,

quelques jours avant la date choisie. Aucun engagement à l'année, aucun âge limite, vous pouvez choisir de venir à une ou plusieurs séances, au gré de vos envies et celles de vos petits. Cette année, les ateliers auront lieu au local « La Chaloupe », dans la cour de l'école Paul Lesage. Vous serez invités à créer des œuvres, à la manière des plus illustres artistes.

Ateliers : samedis 13 décembre 2014, 17 janvier, 7 février, 4 avril, 9 mai et 13 juin 2015 - 10h-12h - Local « La Chaloupe », rue des Marais - Enfants à partir de 2 ans

Inscriptions : 02 40 15 52 52 - Gratuit

Le Conseil municipal des jeunes 2014-2015



Mercredi 5 novembre dernier, les élèves du CM2 à la 3^e, scolarisés au Pouliguen,

votaient pour leurs représentants au sein du Conseil municipal des jeunes. Pour la mandature 2014-2015, 15 conseillers siègent au CMJ : Guillaume Ageron, Mathilde Baholet, Chloé Beaupère, Mlia Bozec, Lilou Caron, Océane Charpentier, Lucie Gatté, Vanina Herveno, Théo Mary, Marin Penetier, Louison Tarreau, Lucie Toninello, Thomas Vincent - et enfin Sacha Beurrier et Line Vincent (absents de la photo).

Mémo

Vacances scolaires

Noël :

du samedi 20 décembre 2014
au dimanche 4 janvier 2015

Hiver :

du samedi 7 février
au dimanche 22 février 2015

Printemps :

du samedi 11 avril
au dimanche 26 avril 2015

Les rendez-vous
à ne pas manquer

Carnaval :

jeudi 19 février 2015

Forum Jobs d'été :

samedi 7 mars 2015

Espace jeunes : le transfert se prépare

Jusqu'en 2011, le bâtiment situé au 4 de la rue Paul Lesage accueillait les permanences saisonnières de la Police nationale. Les locaux s'approprient dorénavant à abriter l'Espace jeunes, le service d'accueil municipal dédié aux 11-17 ans. Le chantier a débuté en juin. Il devrait se conclure avant la saison estivale 2015.

En savoir plus sur le projet : www.lepouliguen.fr
(rubrique « Cadre de vie » / « Travaux »)



Perspective : Cabinet Chanteloup - Batz sur Mer

bienvenue à Jérôme

Cette année, Jérôme Juraver anime l'Espace jeunes. Il remplace provisoirement Valérian Peslier, lui-même affecté à l'animation sportive, en attendant le retour de Yannick Le Bozec. Jérôme est titulaire d'une licence pro « Administration et gestion du sport ». À 28 ans, il bénéficie déjà d'une solide expérience. Il a été animateur à Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Trois-Rivières, Nantes et Saint-Nazaire. Jérôme est également un amateur averti de basket. Il joue dans l'équipe senior du club de basket du Pouliguen (EMBC).



À gauche : Jérôme Juraver - À droite : Valérian Peslier



Sara Pocreau, musicienne sans frontière

Depuis 2011, Sara Pocreau dirige la chorale pouliguennaise La Baie Blanche. Violoncelliste, elle donne également des cours à l'école de musique Farandole. Le 20 septembre dernier, elle se produisait dans le cadre des Journées du patrimoine, à la Chapelle Saint-Julien Sainte-Anne. Nous en avons profité pour interroger cette musicienne inclassable...

Quels ont été vos débuts dans la musique ?

Sara Pocreau : J'ai intégré l'école de musique à l'âge de 6 ans. Je savais à peine lire que je chantais déjà dans une chorale. Puis, j'ai commencé le violoncelle à l'âge de 9 ans. J'aime cet instrument car je trouve que le son qui en émane, se rapproche du timbre de la voix...

Et vous avez persévéré ?

SP : J'ai étudié au Conservatoire de Saint-Nazaire jusqu'à 22 ans. La persévérance, c'est important, effectivement. Heureusement, avec la chorale, les progrès se font rapidement sentir et c'est encourageant. Avec un instrument, les résultats tangibles peuvent arriver plus tard. C'est différent mais aussi très agréable.

Comment avez-vous fait de votre passion, votre métier ?

SP : J'ai obtenu le Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI). À travers l'association Musique et Danse en Loire-Atlantique (MDLA), j'interviens aujourd'hui au sein de neuf établissements scolaires, en classe de primaire. Je donne des cours de solfège en école de musique, et de violoncelle à des particuliers. Au Pouliguen, je dirige la chorale La Baie Blanche.

Votre activité est très variée. Qu'appréciez-vous le plus ?

SP : Transmettre le goût de la musique ! Je conseille toujours à mes élèves de prendre du plaisir. J'aime aussi mener des projets. Au début, une pièce peut sembler difficile. Mais, à force de travail, on avance... jusqu'à la représentation finale. C'est un accomplissement.

Et vous-même, vous pratiquez ?

SP : Je fais partie de six ensembles musicaux, avec chacun leur spécificité. Avec l'un, j'accompagne du chant grégorien ; avec l'autre, j'interprète un répertoire baroque. Je joue aussi du ragtime*. Par contre, je l'avoue, je

ne me sentirais pas capable d'intégrer un groupe de rock. Au quotidien, j'écoute du classique, du jazz ou encore de la musique du monde. Mon métier fait que je ne m'enferme pas dans un style.

En tant que professionnelle, quel regard portez-vous sur un événement pouliguennais comme le festival « A Nau Voix » ?

SP : La Ville fait venir des talents au Pouliguen. Je trouve que c'est une formidable et excellente initiative. Il faut absolument continuer !

**courant précurseur du jazz*

Chorale La Baie Blanche

Forte de plus de 45 membres adultes, la chorale possède un répertoire éclectique : gospel, classique, airs italiens, variétés... Au cours de l'année, la chorale participe à de nombreux événements : rencontres avec d'autres chorales, concert de Noël, repas dansant...

Répétitions : le jeudi, 20h30 - salle du camping des Mouettes - 06 16 99 47 25 - ablegars@orange.fr

École de musique Farandole

Éveil musical, initiation à la flûte, au piano, cours de guitare, de violoncelle, atelier de chant choral pour enfants... L'école de musique propose des cours adaptés à chaque âge, dès 3 ans. L'école présente deux auditions publiques par an. Elle organise également un vide-greniers et des stages de cirque. L'école est conventionnée par la communauté d'agglomération Cap Atlantique.

Répétitions : salle du camping des Mouettes 02 40 15 06 88 - faramusic@sfr.fr



Batterie fanfare de la Côte sauvage : si l'orchestre de l'association a fêté ses 50 ans, la moyenne d'âge de ses membres n'excède pas 28 ans.

Joyeux anniversaires !

■ Batterie fanfare de la Côte sauvage : 50 ans

En octobre dernier, la batterie fanfare de la Côte sauvage fêtait son demi-siècle d'existence. Affiliée à la Confédération française des batteries fanfares, la formation est née au début des années 60, du regroupement des sections musicales issues des patronages du canton (La Maris Stella du Croisic, L'Espérance de Batz sur Mer, La Mouette du Pouliguen, l'ASCE d'Escoubac). Aujourd'hui, l'orchestre est composé exclusivement d'instruments sans mécanisme, hormis le sousaphone. Il joue sous la direction de Jean-Sébastien Lehuédé, avec l'aide Geoffrey Hivin.

Les membres souhaitant s'exprimer à travers des instruments à pistons, peuvent le faire au sein des Croq'Notes, une formation née en 2012, sous la direction de Pierre Javel.

L'association compte également un ensemble de percussions, composé d'une dizaine de musiciens et dirigé par Jean-Sébastien Lehuédé.

Répétitions : le vendredi soir - salle, bd de Civanam
Contact : 02 40 00 97 23 - bfdelacotesauvage.jimdo.com

■ Groupe artistique du Pouliguen : 40 ans

En novembre, le Groupe artistique du Pouliguen (GAP) a célébré ses 40 ans. Née en 1974, l'association est passée de deux à six représentations par an. Au total, elle a monté 72 pièces écrites par Labiche, Musset, Tchekov, Feydeau... mais aussi par un certain Patrick Stéphan, l'un des membres du GAP et sociétaire

des auteurs compositeurs dramatiques. Cet adepte des bons mots a déjà écrit sept œuvres, toutes jouées par la troupe. À la mise en scène : Jean-Claude Guillaume, président de l'association depuis 35 ans ; au décor : Monique Jagoury et ses compères, qui ne cessent d'épater les spectateurs par leur technicité ; au son et à la lumière : Jean-Pierre Caquelard ; sur scène : huit comédiens. Aujourd'hui, chaque spectacle attire environ 1 200 personnes.

Répétitions : mardi et jeudi, 20h30 - salle du foyer -
Contact : 02 40 62 33 19 - guillaume.jc@club-internet.fr

■ Les Fous de bassan : 10 ans

Cet automne, les Fous de bassan ont enregistré leur troisième album intitulé *10 ans déjà*, en référence à leur naissance. Pour l'occasion, la salle de Civanam s'est transformée en studio d'enregistrement avec le concours d'un sonorisateur professionnel. L'album contient 14 morceaux « des mélodies et quelques chants plus rythmés, plus festifs » précise le président de l'association, Jean-Michel Poirier. L'opus sera produit à 1 500 exemplaires et présenté en concert le dimanche 25 janvier 2015. En 10 ans, le groupe est passé de 10 à 30 membres, hommes et femmes, chanteurs et musiciens. Ces amoureux des chants de marins se réunissent chaque semaine autour de Michel Grasset, le chef de chœur.

Répétitions : le mercredi, 20h30 - salle, bd de Civanam - **Album :** 10 ans déjà - présentation en concert le dimanche 25 janvier 2015, 15h30, salle des fêtes André Ravache - Entrée : 7€ (au profit de l'association Les Matelos de la vie) - **Contact :** 02 44 07 44 65 ou 06 82 11 57 93 - jpoirier2@club-internet.fr - www.lesfousdebassan.fr

Le jardin pour tous

Si vous êtes en fauteuil roulant ou si il vous est difficile de rester debout, une solution a été imaginée, afin que vous puissiez vous adonner au plaisir du jardinage. À Cramphore, à proximité du château d'eau, l'association « Jardin partagé et pédagogique » accueille, toute l'année, les amateurs de verdure. Avec le soutien du Lion's Club La Baule-Océane, elle s'est récemment équipée de quatre modules ergonomiques permettant la culture de « pleine terre » : trois en extérieur et un sous la serre. Ce dispositif a été pensé par le collectif nantais La Valise. Le TER-RAform a reçu plusieurs prix soulignant son innovation.

Pour rencontrer l'association : rendez-vous au jardin de Cramphore, le mardi et le vendredi matin.



À lire



À l'occasion du centenaire de la guerre 1914-1918, l'association Entraide généalogique du Pouliguen a édité un ouvrage particulièrement intéressant. On y découvre les batailles auxquelles ont participé les 62 soldats pouliguenais, morts pour la France. Documentée et illustrée, la brochure vient alimenter le patrimoine historique de la commune. Pour la réaliser, l'association a reçu le soutien financier de la Ville. À découvrir.

La grande guerre - Le Pouliguen se souvient... par l'association Entraide généalogique au Pouliguen - 112 pages - En vente : à l'Office de tourisme, sur le marché ou par téléphone au 06 29 70 95 30 - Tarif : 10 €

Pouliguenaises, Pouliguenais,

Un élu d'opposition a un rôle à mi-chemin entre force de propositions et contre-pouvoir, dans le respect d'une démocratie fondée sur le débat d'idées. Trouvant systématiquement porte close à nos demandes ou propositions, il nous fallait réagir. Concernant 3 dossiers, nous avons emprunté, à notre grand regret, la voie contentieuse pour défendre une certaine idée de la légalité, de la démocratie et du droit des élus d'opposition.

En octobre, le Tribunal administratif a suspendu les dispositions les plus contraignantes du règlement intérieur

de la commune pour une atteinte excessive à « *la libre d'expression des conseillers municipaux, laquelle concourt directement à l'exercice de la démocratie locale* ». Le juge précise : « *la mise en œuvre de ces dispositions est de nature à porter atteinte aux droits qu'un élu tient de son mandat* ».

Loin d'en tirer une gloire quelconque, cela va nous permettre de poursuivre librement notre travail, communiquer et initier une concertation sur les projets municipaux : le boulodrome (685 000 € TTC), l'aménagement du parking de la gare (1 329 469 € TTC),

etc. Ainsi, des cafés-débats d'idées seront organisés ; la Vigie Pouliguenaise sera éditée. Les élus du Groupe « LPA » y participeront aux côtés de l'association « Le Pouliguen Autrement » - informations bientôt disponibles sur : www.lepouliguenautrement.fr

Nous nous en félicitons comme nous félicitons la commune pour le Festival à NauVoix et l'Atelier du Goût pour le Salon de la Gastronomie.

Chaleureusement,

Le Pouliguen Autrement

A.Blum, S.Launay, H.Hogommat, N.Samama

Agir dans l'intérêt du Poulliguen

Conscient de ses responsabilités, notre groupe s'investit dans les dossiers auxquels il a accès, participe aux commissions dans un esprit constructif, sans esprit polémique : seul l'intérêt général doit prévaloir.

Nous sommes intervenus avec force concernant la préemption de l'emplacement des tentes plage du Nau. Nos arguments furent confirmés par la suite et notre position adoptée à l'unanimité lors d'un Conseil à huis clos quelques jours plus tard.

Nous avons émis des réserves sur le parking longue durée du futur amé-

nagement de la gare. Aucun comptage des utilisateurs susceptibles d'en bénéficier n'a été effectué. Lorsqu'une réflexion sérieuse est menée pour ce type de stationnement, on constate que nombre d'emplacements sont « squattés » en permanence par des riverains pour des raisons « pratiques » au détriment d'autres usagers. Ce phénomène est mis en évidence lorsqu'est mise en place une réglementation adaptée (zone bleue...)

La construction d'un boulodrome n'est pas une priorité. Aucune cité voisine n'a voulu s'associer dans un projet intercom-

munal, et une solution moins coûteuse doit être envisagée. Une majorité de Pouliguenais doute clairement de son utilité et surtout de son urgence : rénover le gymnase pour nos jeunes, et remettre à niveau la tribune du stade seraient plus utiles.

Le choix du boulodrome est imposé, nos capacités d'investissement mobilisées pour ce dossier et les subventions possibles réservées à ce seul projet : nous ne le cautionnons pas dans ces conditions.

« Agir ensemble pour Le Pouliguen »

Vers l'avenir

Élue en mars 2014, la majorité travaille pour l'intérêt général. Il nous apparaît nécessaire d'apporter des précisions concernant des allégations, divulguées çà et là.

Certains chiffres cités, sur nos investissements, sont pour le moins incomplets ou malveillants. Ils ne peuvent être validés comme définitifs, puisqu'ils ne tiennent pas compte des subventions que nous sollicitons. Le maire et son équipe se mobilisent de façon à optimiser, au maximum, les investissements et donc réduire le coût pour la collectivité.

Quoi qu'il en soit, nous suivons au

plus près le programme pour lequel nous avons été portés par le vote des Pouliguenais, hors de toute attitude polémique : l'application de la réforme scolaire et la mise en place des Temps Activités Péricolaires unanimement appréciés ; le nécessaire entretien des bâtiments communaux (réhabilitation du stade Félix Monville, gymnase du collège, chauffage de l'église) ; les travaux de voirie, etc.

Il faut admettre que le temps administratif est long. De plus, la réalisation de nos projets est parfois freinée par des recours intempestifs, qui renchérissent les coûts.

Toutefois, nous regardons résolument vers l'avenir. Notre détermination est constante. Notre seule préoccupation reste d'agir, en toute honnêteté, pour le bien des Pouliguenais, dans la sérénité nécessaire à une gestion saine des affaires communales.

Le Pouliguen A' Venir profite de cette rubrique pour vous souhaiter, à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de Noël et nos souhaits les meilleurs pour 2015.

LE POULIGUEN A' VENIR



DÉCÈS

Odette NOURY épouse MOKUS.....	le 9 mars 2014	70 ans <i>(régularisation suite transcription tardive)</i>
Moïse FERRÉ.....	le 29 juin 2014	65 ans
André GALLÉ.....	le 30 juin 2014	87 ans
Roger BERGER.....	le 5 juillet 2014	75 ans
Patricia DAVID épouse LUCAS.....	le 7 juillet 2014	57 ans
Jacques RIGOLLET.....	le 11 juillet 2014	85 ans
Albert JANET.....	le 13 juillet 2014	88 ans
Anais BALDE (LITOLFF).....	le 15 juillet 2014	59 ans
Paulette CAQUINEAU veuve ALAIRE.....	le 18 juillet 2014	89 ans
Jacques SCHREIBER.....	le 18 juillet 2014	45 ans
Monique SCHAUB veuve LEVENEZ.....	le 21 juillet 2014	75 ans
Joseph BISUTTI.....	le 24 juillet 2014	89 ans
Julien LECOCQ.....	le 24 juillet 2014	79 ans
Hélène BERNARD veuve LABOUREUX.....	le 30 juillet 2014	79 ans
Patricia FUDUCHE (MOINARD).....	le 11 août 2014	54 ans
Georges NOIZAT.....	le 19 août 2014	92 ans
Geneviève MAUPIN veuve PERSOHN.....	le 13 août 2014	86 ans
Jeannine JACUK (FRANÇOIS).....	le 22 août 2014	73 ans
Fernande DELABROSSE.....	le 4 septembre 2014	91 ans
René NICOL.....	le 4 septembre 2014	87 ans
Alain FRASLIN.....	le 11 septembre 2014	83 ans
Gilles CARDIN.....	le 11 septembre 2014	60 ans
Roger ROUSSEaux.....	le 14 septembre 2014	89 ans
Nicole MAQUAIRE épouse PRUD'HOMME.....	le 22 septembre 2014	81 ans
Claude IIZÉ.....	le 27 septembre 2014	81 ans
Brigitte RAPP épouse ROLLO.....	le 27 septembre 2014	61 ans
Elise DROUET épouse GIRAUD.....	le 3 octobre 2014	83 ans
Renée LAMOINE veuve GOUINGUENET.....	le 6 octobre 2014	87 ans
Jean BÉCHU.....	le 8 octobre 2014	84 ans
Jeannine MALASSINÉ veuve PETIT.....	le 10 octobre 2014	90 ans
Daniel SAUVAGET.....	le 11 octobre 2014	69 ans

MARIAGES

Alban BILLAUD et Anne BARETEAU.....	le 12 juillet 2014
Sylvain M'BEMBA et Isabelle MAURATILLE.....	le 26 juillet 2014
Etienne VIELLARD et Béatrice PAGOT.....	le 5 août 2014
Jean-Baptiste RENEAUME et Marion DOLLEY.....	le 16 août 2014
Mathieu BOULEAU et Justine MOREAU.....	le 21 août 2014
Benjamin-Yves PINEAU et Charlotte ROUX.....	le 23 août 2014
Camille HELIER et Virginie LUCAS.....	le 23 août 2014
Baptiste BAUDOUIN et Théodrine LAMOTHE.....	le 23 août 2014
Baptiste ROBIN et Aurore LEVREL.....	le 5 septembre 2014
Emanuel FRASLIN et Manon RIVOLET.....	le 6 septembre 2014
Franck MARQUET-BERTRAND et Albane GREENHALGH.....	le 6 septembre 2014
Paul AUTHIER et Amélie SEBILO.....	le 13 septembre 2014
Sébastien LEPAROUX et Marina FRAPIN.....	le 27 septembre 2014
Pierre-Henri OUDOL-VALLÉE et Ophélie CHAUCHAT.....	le 11 octobre 2014

NAISSANCES

Capucine LE COSSEC.....	Saint-Nazaire le 1 ^{er} avril 2014 <i>(régularisation suite transcription tardive)</i>
Jade LECAMUS.....	Saint-Nazaire le 11 août 2014
June BEZZI.....	Saint-Nazaire le 17 août 2014
Anna NOËL N'GUENOR.....	Saint-Nazaire le 20 août 2014
Malo TAMBUTE.....	Saint-Nazaire le 14 septembre 2014
Gino PASDELOUP GUÉRET.....	Saint-Nazaire le 26 septembre 2014

Important : pensez au renouvellement des concessions

Lorsqu'une concession arrive à terme, qu'elle soit temporaire, trentenaire ou cinquantenaire, les familles peuvent choisir de la renouveler. Dans ce cas, elles doivent se faire connaître auprès des services municipaux. Le tarif en vigueur sera alors appliqué. Sans nouvelle de la famille, deux ans après le terme de la concession, la Ville peut la reprendre, sans autre formalité. En effet, selon le Code général des collectivités territoriales, les communes ne sont pas tenues de contacter les familles.

Sachez qu'à partir de 2015, la Ville procédera à la reprise des concessions allant du 1^{er} janvier 1980 au 31 décembre 2011. Si vous souhaitez procéder à un renouvellement, pensez à contacter le service de l'état-civil.

Service état-civil : Hôtel de Ville - 17 rue Jules Benoît
du lundi au vendredi 9h-11h45 / 13h30-17h, le samedi 9h-11h45
02 40 15 15 85 - etatcivil@mairie-lepoulguen.fr



Christian Braut, le nostalg-geek

Photo : Aurélie Vandenveghie

Reconnu pour ses photographies panoramiques, Christian Braut s'exprime aussi en chansons sous le pseudonyme de Monsieur Gontrand. Sous son chapeau, la technique se met au service de l'authentique, la vie vient chasser la mélancolie, et les images se lisent comme des pages, à moins que ce ne soit le contraire... Rencontre hors cadre, avec ce Pouliguenais d'adoption, bouillonnant d'idées...

Quel a été votre premier dé clic photographique ?

Christian Braut : Avant tout, je suis passionné de nouvelles technologies : un vrai geek ! J'ai été programmeur-analyste à la Banque de France, puis je suis devenu rédacteur en chef du magazine Keyboards Home Studio. À la fin des années quatre-vingt-dix, j'étais à Cannes, pour la conférence d'un géant de l'informatique. Je me souviens... un show à l'américaine, avec Peter Gabriel... Bref, c'est là que j'ai découvert la photo à 360°.

Comment êtes-vous passé du dé clic à l'artistique ?

CB : J'avais créé mon agence de création web et je devais créer une visite virtuelle des cabanes tchanquées, ces maisonnettes sur pilotis, typiques du bassin d'Arcachon. J'avais mis mes photos à plat. Une personne est passée et m'a encouragé. Je ne comprenais pas. Pour moi, ces clichés étaient juste les étapes d'un processus. J'ai pris du recul, je me suis dit « pourquoi pas ? » et j'ai travaillé.

Vous avez sorti votre livre « La presqu'île à 360 pour cent » en 2012, avez-vous d'autres projets ?

CB : Oui, après la presqu'île de Guérande,

j'ai capturé celle de Lège-Cap Ferret. L'ouvrage sortira en ce mois de décembre. Pour le publier, j'ai fait appel aux internautes, selon le principe du financement collaboratif.

Et votre première note de musique ?

CB : Impossible de m'en souvenir, tant la musique est gravée dans mon ADN. Très tôt, j'ai pris des cours de piano et de guitare. Et d'ailleurs loin que je m'en souvienn, j'ai toujours écrit.

Aujourd'hui, vous sortez votre quatrième album ?

CB : Oui, c'est un album un peu particulier car il s'agit de reprises de Gainsbourg, Brassens ou encore Le Forestier. J'ai eu le plaisir de chanter avec mon épouse et mes filles. Je suis très attaché à ces trois duos. Pour moi, la musique est avant tout une émotion qui se partage.

Quelle est votre histoire avec Le Pouliguen ?

CB : Je viens au Pouliguen depuis l'âge de 10 ans. L'une des expositions qui m'a le plus touchée, a été celle organisée par la municipalité en 2010, à la chapelle. Au même moment, je signalais pour l'achat de ma maison. Tout un symbole.

Idées cadeaux



• **Pour des amis que vous aimeriez voir revenir :** *La presqu'île à 360 pour cent*, par Christian Braut - Éditions Archipel studios - 128 pages - En vente dans les maisons de la presse pouliguenaises - Tarif : 28 euros

• **Pour vos proches complices :** les quatre albums de M. Gontrand *24 heures à ses côtés* (1999), *La Croisière* (2011), *3 298 mètres* (2012), *Reprises* (2014) - En écoute sur Deezer, iTunes, YouTube.

Suivez l'actualité de
Christian Braut
et de
Monsieur Gontrand
sur Facebook



Le nouveau marché - Aquarelle, par Jean Brouillet.

Chaque numéro du magazine est l'occasion d'apprécier la vision d'un artiste sur la ville. Pour cette nouvelle édition, Jean Brouillet a accepté de prêter ses traits, afin d'illustrer la thématique du goût. En cette fin d'année, les saveurs seront effectivement sur toutes les lèvres : sous les halles, chez les commerçants et

sur le marché de Noël, installé du 19 au 23 décembre, autour du petit bassin de la promenade (cf. page 4).

Jean Brouillet est aquarelliste et l'auteur de deux livres : *Petite baie blanche* et *Ombre ou lumière*. En véritable ambassadeur du Pouliguen, il a dernièrement présenté ses textes au Rendez-vous

des écrivains, organisé à La Baule. Une exposition intitulée « Ombres et lumières océanes - Le Pouliguen » lui a également été consacrée, par la mairie du 6^e arrondissement de Paris. L'image du Pouliguen s'exporte...

L'image

Bravo Loïck !



À 54 ans, après avoir participé à toutes les Routes du rhum entre 1982 et 2002, le Pouliguenais Loïck Peyron est définitivement entré dans l'Histoire de la légendaire transatlantique. Lundi 10 novembre dernier, il est arrivé en tête de la 10^e édition, en ralliant Saint-Malo à Pointe-à-Pitre en 7 jours, 15 heures, 8 minutes et 32 secondes. Le navigateur a même dépassé, de plus de 2 heures, le record de vitesse, jusqu'à présent détenu par Lionel Lemonchois.

**Suivez l'actualité
de Loïck Peyron
sur Facebook.**

Abécédaire **2014** d'une année

constructive, riche en émotions culturelles et sportives,
parsemée de rencontres
et de rendez-vous intergénérationnels...

A comme > Appartements



Trois nouveaux appartements à vocation sociale ont été aménagés dans la rue de la Gare.

E comme > Élections municipales



En mars, 70 % des électeurs pouliguennais se sont mobilisés pour voter.

F comme > Forum Jobs d'été



En mars, étudiants et jeunes actifs ont participé au forum pour trouver un emploi saisonnier.

G comme > Glisse



En juillet, les glisseurs de la presqu'île se sont retrouvés au skate-park du Pouliguen.

K comme > Kilomètres



Cette année, la rénovation de la voirie est devenue la priorité de l'équipe municipale.

L comme > Lecture « A Nau Plage »



Cet été, 3 500 lecteurs ont croqué la petite édition au sein de l'espace lecture de la plage.

M comme > Mémoire



Le Conseil municipal des jeunes a honoré le devoir de mémoire lors des cérémonies patriotiques.

Q comme > Qualité de vie



En février, la commune a officiellement été classée « Station de tourisme » pour 12 ans.

R comme > Route côtière



Sur la route côtière, les abords de la chapelle et du musée Boesch ont été réhabilités.

S comme > Sens



Cette année, la signalétique des parkings et celle des entrées de ville ont été revues.

W comme > World bays



En août, Le Pouliguen, La Baule et Pornichet ont célébré leur présence au sein du club des plus belles baies du monde, au travers de l'événement Sunbay.

X comme > Xynthia



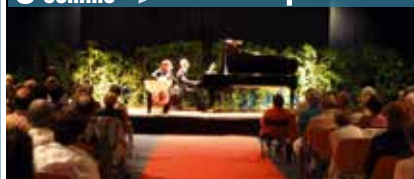
En novembre, les travaux de confortement des digues ont commencé (voir p.19).

B comme > Bigorneaux



En mars, le multi-accueil
« Les Bigorneaux » a fêté ses 10 ans.

C comme > Classiques



En août, les « Classiques du Pouliguen »
ont rassemblé près de 1 000 spectateurs.

D comme > Défilé



Cet hiver, près de 1 000 carnavaliers
se sont déguisés aux couleurs de l'Afrique.

H comme > Hôtel



La Ville a délivré le permis de construire
pour un hôtel quatre étoiles.

I comme > Interactions



En juillet, les élus ont ouvert une permanence
en centre-ville pour faciliter les échanges.

J comme > Journées du patrimoine



En septembre, le moulin de Codan
et la chapelle ont ouvert leurs portes au public.

N comme > Nouveaux arrivants



En janvier, une cinquantaine de nouveaux
Pouliguenais ont été reçus par la municipalité.

O comme > Orgue



Dans un atelier du Limousin, la construction d'un
nouvel orgue pour l'église Saint-Nicolas a débuté.

P comme > Peintures



En septembre, 2 700 visiteurs
ont pu apprécier l'Art au gré des chapelles.

T comme > TAP



Avec la réforme des rythmes scolaires, les
Temps d'activités périscolaires (TAP) sont nés.

U comme > Urbanisme



En janvier, le nouveau Plan local d'urbanisme
a été adopté par le Conseil municipal.

V comme > Voix



Charlélie Couture

Avec 5 000 spectateurs, le festival « A Nau Voix »
a enregistré son record de fréquentation.

Y comme > Yeah !



Le clip « Happy - We are from Le Pouliguen »
a été vu près de 10 000 fois sur le web.

Z comme > Zenfan'Art



En octobre, les ateliers mensuels adultes-enfants
ont repris, sur le thème « A la manière des artistes ».

Marché de Noël



Du 19 au 23 décembre 2014
Petit bassin, sur le port

Le Pouliguen

Avec les associations et commerçants du Pouliguen

